DEC182069DR19

Décision portant nomination de M Christophe VANDAMME aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6534 intitulée Laboratoire de Physique Corpusculaire de Caen (LPCC)

LE DIRECTEUR(TRICE),

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 6534 intitulée Laboratoire de Physique Corpusculaire de Caen (LPCC) et nommant M. Gilles BAN en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6534 en date du 6 juin 2006 ;

Considérant que M. Christophe VANDAMME a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS Délégation Paris A les 11 et 12 décembre 2006 et du 8 au 10 janvier 2007.

DECIDE :

Article 1er : M. Christophe VANDAMME, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6534 intitulée Laboratoire de Physique Corpusculaire de Caen (LPCC), à compter du 02/07/2018.

M Christophe VANDAMME exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Christophe VANDAMME est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 02/07/2018

Visa du Délégué Régional
du CNRS Normandie

M. Vincent GOUJON

Signature du Directeur
de l'UMR6534 – LPC Caen

M. Gilles BAN

Visa du Directeur
Général de l'Ensicaen

M. Jean-François HAMET

Visa du Président de
l'Université de Caen
Normandie

M. Pierre DENISE

Délégation Normandie, Service Prévention et Sécurité - UNICITÉ – 14, rue Alfred Kastler, 14050 Caen Cedex 4
T.+33 (0) 2 31 43 45 00 - dr19 prevention@cnrs.fr